

LE JOUR, 1948
11 FEVRIER 1948

EN PENITENCE

Nos amis Syriens nous font subir une petite pénitence. Nous la prendrons avec bonne humeur. Nous sommes pour eux un meilleur client qu'ils ne sont pour nous un bon fournisseur. Si nous avons consenti à mettre la République sens dessus dessous et à nous ruiner pour leurs beaux yeux, nous subirions la pénitence de façon plus cruelle. Ce serait une pénitence de dix ou de quinze ans (pour ne pas dire perpétuelle) au lieu d'une pénitence de dix ou quinze jours.

Au demeurant, deux jours sans viande, au besoin, par semaine, ne nous effraient pas ; en ce temps de carême surtout ; et si la viande se vend plus cher parce qu'il y en a moins sur le marché, il faut, pour un temps, tâcher tout simplement d'en manger moins. Personne n'en fera une maladie ou un drame. On voit bien d'autres privations par le monde.

La mer permet d'ailleurs de faire venir facilement un bétail que la marche n'a pas épuisé. Quand on dispose de la mer et de quelques caboteurs (et que la guerre n'a pas supprimé la libre navigation marchande), on ne craint pas les ennuis passagers de cette sorte.

Il faut pourtant que les Syriens entendent indéfiniment de notre bouche que nous ne leur avons fait aucun mal. Ils tentent une expérience qui nous était interdite. C'est leur affaire. Si nous avons fait comme ils font, nous serions ensemble plongés dans l'anarchie des prix et dans le désordre de l'esprit. Notre décision leur a permis de se mouvoir à leur guise sans se trouver accusés du pire. Telle est la situation. On ne fait pas autre chose en ce moment, à Damas, que de s'efforcer de mettre, par des moyens de fortune ou d'infortune, la livre syrienne au palier de 97 francs.

Qu'on remarque bien qu'envers la Syrie, nous demeurons aussi bien intentionnés que toujours, aussi fraternels. Le bonheur des Syriens sera toujours une condition du nôtre. Tous les services que nous pourrions rendre de l'autre côté, nous les rendrons sans hésitation. Et notre espoir demeure d'arriver à quelque solution qui fasse l'affaire de nos voisins sans compromettre chez nous les bases de la vie sociale et peut-être même de l'Etat.

En bref, nous avons fait, nous autres, ce que nous devions, dans l'indépendance et dans l'honneur. Et ce que nous avons fait est parfaitement compatible avec l'union douanière et la collaboration économique avec la Syrie. Cela dit, que nos voisins persistent à nous mettre en pénitence ou qu'ils se décident à se montrer plus doux, nous leur souhaitons bonne chance.